

Guido Castelnuovo

IL N'EUT QUE PEU DE CONSEIL, CONFORT NE AYDE:
LE DUC LOUIS DE SAVOIE AU BORD DU GOUFFRE

Revêtu à dix ans du titre de comte de Bagé¹, investi en 1428, à 14 ans, du comté de Genève, intronisé à dix-huit ans prince du Piémont et lieutenant général du duché, Louis de Savoie menait une vie de prince, sans risques et sans accrocs². Les sources, documentaires et littéraires, nous le présentent en pointillé mais toujours rayonnant, entre une célébration fastueuse et une cérémonie somptueuse.

Ce n'est que le début: marié à trente ans – le 7 février 1434 – avec Anne de Lusignan³, la fille du roi de Chypre dont l'effrontée beauté paraît avoir ostensiblement touché le futur Pie II (et l'invention mémorielle d'Enea Silvio Piccolomini participe des enjeux genres d'une chute insoupçonnable), Louis de Savoie semble paré pour prendre les rênes de son duché.

Il devra certes attendre encore quelques années, le temps que son duc de père quitte le château de Ripaille où, sur les bords méridionaux du Léman, il avait commencé à mener une retraite tout à la fois érémitique, chevaleresque et très politique qui avait

1. L. C. Gentile, «Dalla costruzione alla crisi dello Stato. Festa e politica alla corte di Savoia nel XV secolo», in *Festa e politica della festa nel medioevo*, a cura di A. Rigon, Rome 2008, 173–206.

2. Pour une présentation synthétique de la vie de Louis qui, à ce jour, manque d'une biographie critique, voir F. C. Uginet, «Ludovico I di Savoia, duca di Savoia», in *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 66, Rome 2006, 430–33.

3. Cf. L. C. Gentile, *Riti ed emblemi. Processi di rappresentazione del potere principesco in area subalpina (XIII–XVI secc.)*, Turin 2008, 32–33; 92–93.

Chutes et revers de fortune. Représentations et interprétations (XII^e–XV^e siècles). Textes réunis par M. Caesar et A.-L. Dubois, Firenze, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, 2025, pp. 61–77

ISBN 978-88-9290-379-1 e-ISBN (PDF) 978-88-9290-380-7 © 2025 The Publisher and the Authors
DOI 10.36167/ML129PDF  CC BY-NC-ND 4.0

tant marqué ses contemporains⁴. Il fallait du temps, en effet, pour qu'Amédée change de rôle et de nom et que, après avoir accepté les invitations des pères de Bâle, il soit couronné pape le 24 juillet 1440 sous le nom de Félix V, permettant à son fils de lui succéder comme duc de Savoie. En ce mois de juillet bâlois, la consécration paternelle valait aussi cérémonie d'investiture filiale⁵.

En 1440 tout est prêt: mari et père, le duc Louis gouverne enfin une vraie principauté européenne. Mais, alors, pourquoi ce manque de conseil, de confort et d'aide attribué au duc par la *Chronique* des seigneurs-comtes de Challant, en Vallée d'Aoste, écrite du vivant de Louis, et employée en exergue du titre de cet article⁶? Pourquoi les historiens et les historiennes, d'hier et d'aujourd'hui, n'ont pas de mots assez durs pour un prince si apathique⁷ et «praticamente ridotto a nulla»⁸, pour un duc dont «le principat» aurait «ouvert la porte» à des «fléaux» presque séculaires⁹, dès gênes financières aux ingérences étrangères?

Qu'a-t-il pu se passer ou, plutôt, comment et pourquoi s'est construite une image aussi critique, aussi dévastatrice, aussi durable d'un prince qui aurait pourtant pu (et dû?) avoir tout pour plaire? De quoi, et de qui, dépend sa chute?

Bien sûr, il est toujours difficile de succéder à une légende, à un prince-duc au demi-siècle de règne, à fortiori lorsque, puiné,

4. Dans l'attente de la publication des actes du colloque de Chillon de 2016 (*Le duc-pape Amédée VIII et sa cour. Actes du colloque international de Chillon*, éd. B. Andenmatten, G. Castelnovo) voir au moins M. Bruchet, *Le château de Ripaille*, Paris 1907; *Amédée VIII-Félix V. Premier duc de Savoie et pape (1383-1451)*, *Actes du colloque international, Ripaille-Lausanne (23-26 octobre 1992)*, éd. B. Andenmatten, A. Paravicini Bagliani, Lausanne 1992 et U. Giessmann, *Der letzte Gegenpapist. Studien zur Legitimationsstrategie und Herrschaftspraxis von Felix V. (1434-1451)*, Cologne 2014.

5. E. Pibiri, «Une double consécration? Le duc Louis de Savoie au couronnement de Félix V à Bâle (1440)», dans *Mémoires de cours. Études offertes à Agostino Paravicini Bagliani*, Lausanne 2008, 275-302.

6. Pierre Du Bois, «Chronique de la Maison de Challant», éd. O. Zanolli, *Archivum Augustanum*, 4 (1970), 1-136: 79.

7. F. Gabotto, *Lo stato sabaudo da Amedeo VIII ad Emanuele Filiberto: 1451-1504*, vol. 1, Turin-Rome 1892, 89.

8. L. Marini, *Savoiardi e Piemontesi nello Stato sabaudo (1418-1601)*, t. I, 1418-1536, Rome 1962, 133.

9. T. Brero, *Rituels dynastiques et mises en scène du pouvoir. Le cérémonial princier à la cour de Savoie (1450-1550)*, Florence 2017, 9.

l'on devient, comme Louis, héritier potentiel d'un duché à dix-huit ans (après le décès de son aîné, le prince Amédée) et que l'on constate, à plus de trente ans, que l'on est le fils légitime d'un pape!

Nous voici au-devant d'une histoire de chutes, de l'histoire d'une chute aussi paradoxale qu'exemplaire.

C'est, tout d'abord, la chute d'un héritier, de celui qui «paye», de concert avec ses sujets, pour le péché d'orgueil commis par son père, comme le rappellent perfidement les *Commentaires* de Pie II: «Multae in Sabaudia novitates exortae sunt post Amedei pontificatum, tamquam peccatum Principis in provinciales expenderetur»¹⁰.

C'est, ensuite, la chute d'un amoureux transi. Olivier de la Marche écrira que Louis était comme envoûté par cette «très grande et puissante duchesse», «l'une des plus belles dames de tout le monde»¹¹. Or, la grâce d'Anne de Chypre n'avait d'égal que son audace politique, elle qui *subesse nesciret*, elle qui ne connaissait le mot «soumission»¹². Et qui dit gouvernement féminin, toujours selon Enea Silvio, entend gouvernement fondé sur l'avarice, le subterfuge, la partialité, le copinage. D'où les attaques, multiples, contre les favoris de la duchesse, ces Chypriotes qu'elle aurait aimés, nous indique la *Chronica latina*, bien plus que ses propres fils¹³.

C'est, encore, la chute d'un prince pusillanime, dont l'amabilité sincère contrasterait ouvertement avec un mauvais jugement, de sorte que, d'après Jacques Lambert, le bon duc Louis n'avait

10. Enea Silvio Piccolomini (Papa Pio II), *I Commentarii*, a cura di L. Totaro, t. II, Milan 2008, 1414.

11. Olivier De La Marche, *Mémoires*, éd. H. Beaune, J. D'Arbaumont, t. I, Paris 1883, 258-59.

12. Piccolomini, *I Commentarii*, 1414.

13. *Chronica latina Sabaudiae*, dans *Monumenta historiae patriae, Scriptores*, éd. D. Promis, vol. I, Turin 1840, col. 599-670 (les coll. 615-624 concernent directement Louis et les siens). Cette chronique a fait, il y a quelques années, l'objet d'une édition-traduction par C. Critin, *Traduction et commentaire de la Chronica latina Sabaudiae*, mémoire de Master 1, Université de Savoie, 2004-2005. Dans l'attente de la publication de la recherche complète de Clémence Critin, je me limite, ici, à renvoyer à l'édition de Domenico Promis.

«point fait les œuvres, ne conduyt aucuns affaires a lonneur, gloire et profit de la maison de Savoye»¹⁴. Selon Enea Silvio, Louis était un prince d'une bienveillante insouciance, un «vir mansuetus et amans otii» plus à même d'obéir que de commander, «parere quam imperare aptior esset»¹⁵. Cette bienveillance personnelle trancherait crûment avec une *imbecillitas* politique qui, de l'avis de la *Chronica latina*, finissait invariablement par avantager ses voisins, qu'ils soient dauphins, rois ou ducs¹⁶. Voici, aussi, la chute d'un prince littéralement imbecille, ne sachant conduire une guerre et qui doit régulièrement être rappelé à l'ordre par son vieux père qui, tout en abandonnant sa tiare pontificale pour un cardinalat dinastico-territorial, s'époumone à l'abreuver de conseils en tout genre – nous possédons une longue correspondance père-fils allant justement dans ce sens¹⁷ – lors de la calamiteuse entreprise milanaise (1449-1450) contre Francesco Sforza et son maître *condottiere*, Bartolomeo Colleoni.

Serait-ce, enfin, la chute d'un ancien monde, celle qui obligerait, quelques années plus tard, la belle-fille de Louis, Yolande de France régente de Savoie après la mort d'Amédée IX, à «recouvrer, revoir, restablir et restaurer ce que par avant en avoit este desmembre et osté»¹⁸?

Dans la mémoire littéraire et politique de la Savoie à l'aube des temps modernes ainsi que dans les relectures historiogra-

14. *Chroniques de Yolande de France, duchesse de Savoie, sœur de Louis XI*, documents inédits recueillis et mis en ordre par L. Ménabréa, Chambéry 1859, 35.

15. Piccolomini, *I Commentarii*, 1414.

16. *Chronica latina*, 616.

17. Cet ample dossier épistolaire a été largement utilisé, paraphrasé et glosé au milieu du XIX^e siècle par E. H. Gaullieur, «Correspondance du pape Félix V (Amédée VIII) et de son fils Louis, duc de Savoie, au sujet de la ligue de Milan et de l'acquisition du Milanais (1446-1449)», *Archiv für Schweizer Geschichte*, 8 (1851), 267-364. Cette correspondance a amplement nourri certaines recherches d'Alessandro Barbero (dont A. Barbero, *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano*, Rome-Bari 2002, 163-83); son étude est aujourd'hui reprise à nouveaux frais dans la thèse de P. Brugnon, *«Je ne bovray jamais de vim, tam que mon cuer vangiez en soye». Noblesses remuantes, turbulentes ou frondeuses en Savoie (XIV^e-XV^e s.)*, thèse de doctorat, Avignon Université (dir. G. Castelnuevo), en cours.

18. *Chroniques de Yolande*, 35.

phiques qui perdurent encore aujourd'hui – pour être tout à fait clair, j'en fais moi-même partie –, l'histoire de la chute de Louis se présente comme irréfutable, presque authentique. Que le duc ait enduré de véritables revers de fortune, soit. Que sa représentation en magnifique «prince perdant» paraisse manifeste, soit aussi. Que sa réputation hésite toujours entre faiblesse et incapacité, soit encore, bien que le choix se discute. Sommes-nous, toutefois, dans l'obligation, presque ontologique, de relire l'histoire de la Savoie du XV^e siècle à partir d'une opposition statique et binaire entre les triomphes d'Amédée VIII et la décadence amorcée par Louis¹⁹? Surtout, quels ont été les différents ressorts de cette *damnatio memoriae* amorcée de son vivant et que nous racontent-ils des mutations politiques, culturelles et sociales liées à la perception de la principauté de Savoie et à la représentation même de son prince en cette seconde moitié du XV^e siècle?

Examinons ce dossier en réfléchissant *in extenso* sur ses sources et leurs chronologies, autant d'indices probants d'une série de transformations à l'œuvre entre les années 1440 et la fin du *Quattrocento* savoyard et princier. Un découpage en quatre périodes principales pourra nous faciliter la tâche.

Rappelons *in primis* que, jusqu'au décès de son père, Amédée-Félix, en 1451, Louis ne gouverne pas vraiment seul; il n'est, en effet, jamais complètement à l'abri d'une intervention/ingérence du pape-cardinal. Cela est flagrant lors de deux fortes crises politiques et militaires incarnées d'une part par l'essor, presque exponentiel, d'une conflictualité aristocratique et de cour (dès 1446 au plus tard) et, d'autre part, par la guerre de Milan (1449-1450) qui d'opportunité rare se mue bien vite en défaite presque fatale²⁰. Ces deux moments-clés et les issues qui leur sont liées

19. G. Castelnovo, «Antoine de Lohney e il principato di Savoia nel Quattrocento. Uno sguardo d'insieme (ca. 1420 – ca. 1490)», in *Il Rinascimento europeo di Antoine de Lonhy, catalogo della mostra*, a cura di S. Baiocco, V. Natale, Gênes 2021, 74.

20. *Supra*, n. 17. Sur la guerre de Milan, voir Barbero, *Il ducato*, 68-97, et maintenant R. Biolzi, «J'ay grand envie de veoir assaillir»: Guerre, guerriers et finances dans les États de Savoie à la fin du Moyen Âge, (XIV^e-XV^e siècle), Rennes 2024, 115-27.

(un essor des réseaux aristocratiques de part et d'autre des Alpes princières et royales; un besoin pressant de finances de la part du duc) favorisent l'envol de ce qu'on pourrait qualifier d'une littérature grise qui entoure et enserre Louis. Dès la déflagration des antagonismes de cour et, encore plus, pendant la guerre de Milan, Amédée-Félix use de son autorité dynastique et protectrice (en abuse-t-il?), tout en jouant la partition du «vieux sage» pour abreuver le duc, son propre fils, d'une série de lettres, de conseils *non petiti* et d'impérieuses instructions²¹. Cette précieuse correspondance princière se double d'un nombre croissant de mémoriaux dont les auteurs sont issus des élites politiques savoyardes, qu'il s'agisse des nobles ligueurs évincés par Louis écrivant qui à Amédée qui à ses autres seigneurs – roi, Dauphin, duc de Bourgogne ou de Bourbon²² –, ou de puissants officiers ducaux, comme les candidats au poste de trésorier général s'efforçant de poser leurs conditions avant d'accepter ou non leur charge²³. Ces

21. Remarquons au passage que cette riche et singulière correspondance, conservée aux Archives d'État de Genève sous forme de manuscrit (AEG, Ms Hist. 159), est, à ce jour, loin d'avoir livré tous ses renseignements et ses secrets princières et familiaux.

22. Sur les ligueurs et leurs mémoriaux voir au moins Barbero, *Il ducato*, 169-81; B. Andematten, E. Pibiri, «Factions, violences et normalisation à la cour de Savoie (fin XIV^e-milieu XV^e siècle)», dans *Passions et pulsions à la cour*, éd. B. Andematten *et. al.*, Florence, 2015, 93-114; dans l'attente de la fin de sa thèse, P. Brugnion, «Nobles des marches et nobles des princes dans l'ancien royaume de Bourgogne: le cas des noblesses savoyardes (XIV^e-XV^e siècle)», dans *La noblesse des marches, de Bourgogne et d'ailleurs au temps de Marguerite d'Autriche (XV^e-XVI^e siècle)*, éd. S. Fourcade, D. Le Page, J. Paviot, *Annales de Bourgogne*, 89/3-4 (2017), 104-24; P. Brugnion, «Grand danger et peril de legier en pourroit survenir. Contestation politique et altérité des identités nobiliaires, Savoie (XIV^e-XV^e s.)», dans *Contestations, subversions et altérités aux XIV^e-XVI^e siècles, Rencontres de Prague, 19-22 septembre 2019*, Turnhout 2020, 123-37.

23. Cf. au moins G. Castelnovo, «Quels offices, quels officiers? L'administration en Savoie au milieu du XV^e siècle», *Études Savoyardes*, 2 (1993), 3-43; Barbero, *Il ducato*, 98-120; G. Castelnovo, «Comment représenter l'administration princière? Les officiers savoyards entre législation, littérature et iconographie», dans *Gouverner le royaume: le roi, la reine et leurs officiers. Les terres angevines au regard de l'Europe (XIII^e-XV^e s.)*, éd. T. Pécout, Rome, sous presse. Une série de documents administratifs du temps de Louis ont été édités dans F. Saraceno, «Documenti inediti del regno di Ludovico duca di Savoia tratti dai protocolli dei segretari ducali», *Miscellanea di storia italiana*, 15 (1874), 389-451.

mémoriaux en pagaille témoignent d'une nouveauté certaine au cœur même de la principauté, celle d'une parole libérée, rarement flatteuse pour le brave Louis à qui l'on reproche, par exemple, que «les choses en Conseil se font trop légèrement»²⁴. De là un bruissement durable et, à force, notoire, qui perturbe, ou du moins brouille, l'image publique et politique du nouveau duc. Accusé de trop choyer ses favoris (Chypriotes venus du Levant avec son épouse Anne ou nobles savoyards imbus de leur rang et de leur culture chevaleresque et courtoise, comme le cher vassal, ami et homme du duc, le Genevois Jean de Compey, car cette histoire de chute et aussi celle d'une amitié trop fidèle)²⁵, dénoncé par une partie si ce n'est de l'opinion publique au moins de la société politique savoyarde, Louis commence à prendre les traits d'un prince sous influence.

La dernière décennie de son principat (1455-1465) représente un deuxième moment fort. Le regard tend alors à se déplacer hors des frontières princières. C'est le temps des *Commentarii* d'Enea Silvio (datés des années 1462-1463) et de leurs opinions caustiques sur le duc et, surtout, sur la duchesse de Savoie²⁶. Cela dit, avant même les souvenirs, si construits, de Pie II, l'avocat lyonnais Mathieu Thomassin, dans son *Registre delphinal* écrit sur commande du Dauphin Louis, propage dès 1456 dans l'espace français les griefs reprochés au couple ducal sous la forme d'un implacable réquisitoire contre Anne de Chypre:

femme de grand courage, qui mist au service dudict prince plusieurs Cippriens tant de ses parens que d'aultres, et tant firent ladicte dame et lesdicts Cippriens qu'ilz eurent du tout le gouvernement dudict prince, qui ne faisoit mais que ce qu'ilz vouloient, et pour mieulx gouverner a leur appetit, et pour tirer a eulx les chevances et finances, dechasserent peu a peu tous les nobles et autres [...] que le pere avoit ordonnéz pour

24. Gaullieur, «Correspondance du pape Félix V», 322.

25. Sur la figure de Jean de Compey et ses liens préférentiels avec les princes savoyards auxquels Pierre Brugnon dédie un chapitre de sa thèse en cours, voir pour l'instant P. Costa de Beauregard, *Familles historiques de Savoie: Les Compey*, Chambéry 1844; Brugnon, «Grand danger et peril».

26. Sur les portraits d'Amédée VIII dévoilés par la plume de Pie II: S. Iaria, «Ritratto di un antipapa: Amedeo VIII di Savoia (Felice V) negli scritti di Enea Silvio Piccolomini (Pio II)», *Annali di studi religiosi*, 8 (2007), 323-42.

servir et gouverner son dict filz, et firent ladicte dame et lesdictz Cypriens beaucoup de mutacions, grande nouvelletéz et oppressions²⁷.

Le *Deux ex machina* de la chute de Louis est ainsi dévoilé: c'est son épouse, doublement blâmable, car étrangère et effrontée, ou, si l'on préfère, ravissante et téméraire. Méfions-nous de cette femme, de cette Anne, qui «viri abusa ingenio, regimen ad se traxit [...] Magistatus pro abritrio instituit atque destituit [...] Cyprienses in rerum culmine collocavit»²⁸. Ainsi parla Pie II et, par son biais, c'est la destruction d'une réputation princière qui est à l'œuvre. Alors même que cette période coïncidait avec les prémices d'une tutelle politique française sur la Savoie (dès 1454, deux ans après le traité de Cleppié, moment fondateur des prémices de la sujétion savoyarde au royaume de France²⁹, Charles VII avait publiquement obligé Louis à réintégrer les nobles ligueurs dans leurs terres, leurs droits et leurs offices)³⁰, voilà que les attaques, littéraires et brutales, contre Louis et Anne pouvaient, à tout moment, être employées pour manœuvrer les décideurs politiques, voire les opinions publiques, tout en constituant un moyen de déstabilisation princière potentiellement fertile³¹.

Au sein du duché, la critique, certes acerbe, demeure encore en partie masquée. La *Chronique* des comtes de Challant dont le héros, le conte Jacques, avait été l'un des meneurs de l'agitation aristocratique à l'encontre aussi bien des étrangers Chypriotes que du favori Compey ou des officiers 'de carrière' ducaux, s'exprime à demi-mot. Son auteur le rappelle très franchement: «Il n'est pas

27. Mathieu Thomassin, *Registre delphinal*, éd. K. Daly, Paris 2018, § 331, 197. Voir maintenant F. Chamorel, *Un destin méditerranéen. Les princes de la Maison de Savoie en Méditerranée orientale, XIV^e-XV^e s.*, Paris 2023, 514-15.

28. Piccolomini, *I Commentarii*, 1414.

29. Cf. G. Castelnovo, *Ufficiali e gentiluomini. La società politica sabauda nel tardo medioevo*, Milan 1994, 77.

30. Cf. Barbero, *Il ducato*, 182.

31. La construction, historique et historiographique, de la «légende noire» d'Anne de Chypre est au cœur du tout récent article de Karl Kügle qui, centré sur la *Chronica Latina*, ses redécouvertes modernes et ses prolongements contemporains, passe bien rapidement sur nombre de témoignages des années 1440-1470: K. Kügle «Clio's Stepchildren: Anne of Cyprus, Louis of Savoy, and the Politics of Historiography», *European History Quarterly*, 53/3 (2023), 459-81.

de mon intention de dire tout»³². Ce qu'il écrit est néanmoins très clair. Ce n'est pas tellement le gouvernement ducal qui est déprécié, bien que Louis n'eût que «peu de conseil, confort ne ayde, attendu que sa gentillesse estoit descoudrée, et dehors du pays la melleur et plus forte partie»³³ et ce, suite au regain

de debas secretz, envies merueilleuses et malediction terribles. D'aucuns du pais de Cipres, que la duchesse de Savoye avoit amené, voulurent estre avanciers et desadvancier les plus grans de court; dont ceulx qui soubsteingnent les Chippriens pour complaire a la dame furent de court, les aultres nobles furent debouttés³⁴.

La carrière et les réussites de Jacques ressortent en revanche comme magnifiées. Et chaque succès, chaque triomphe, du comte de Challant sonne comme un désaveu de son seigneur et prince. Jacques et son frère furent ainsi «mis tous deux a court, où souffrirent assés, et aussi eurent de grand prosperité, et puis grand inconveniens [...] des quelz Nostre Seigneur les delivra et en jecta a grand honneur et a grand grace»³⁵. Banni de Savoie, Jacques ne baisse pas les bras:

Il tiroit tousjour outre, a honneur, en frequentant les cours des grans seigneurs, comme du duc d'Orlyans, dont il estoit de l'ordonne du camail, du duc de Bourbon, du duc de Myllam, Philippe Marie, du duc de Bourgogne, de partout fust de hostel, du conseil et avancié haultement³⁶.

Voilà qui lui permet en peu de temps de revenir en grâce, et la *Chronique* de célébrer son retour triomphant: «Jacques s'en vient a Chambéry, de Chambéry a Gesneve a la court du duc, où il fust receu et festié grandement et mis en ses offices de chambellam et conseiller de tout»³⁷. L'honneur des Challant est sauf, celui du duc aussi et ce, malgré les manquements de son épouse.

32. Du Bois, «Chronique de la Maison de Challant», 88. Sur cet *unicum* aristocratique et littéraire du XV^e siècle savoyard: G. Castelnuovo, «Un idéal nobiliaire dans la Savoie du XV^e siècle: la *Chronique* de la Maison de Challant», *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 117/2 (2005), 719-79.

33. Pierre Du Bois, «Chronique de la Maison de Challant», 79.

34. *Ibid.*, 91.

35. *Ibid.*, 66.

36. *Ibid.*, 77.

37. *Ibid.*, 93.

Dans l'élaboration d'une mémoire dépréciative du principat de Louis, le troisième moment clé correspond à la régence de sa belle-fille, Yolande de France, fille de Charles VII et veuve d'Amédée IX de Savoie (1472-1478)³⁸. C'est un moment de répit, si ce n'est d'apaisement. Les raisons en sont éminemment politiques et leur rendu culturel et littéraire est révélateur. Face à la contestation, presque perpétuelle, de son beau-frère Philippe (surnommé *Sans terre* ou *de Bresse*)³⁹, vis-à-vis des diverses manœuvres de son propre frère – et gendre du duc Louis –, l'ancien téméraire Dauphin devenu le roi Louis XI⁴⁰; face aussi aux risques d'éclatement territorial de la principauté savoyarde grevée d'une série de (micro) apanages⁴¹, Yolande entend renforcer la majesté ducale en affermissant, entre autre, la construction d'une religiosité princière. Louis et Anne l'avaient, d'ailleurs déjà favorisée et actualisée, de l'acquisition du Suaire à la valeur ajoutée que le couple avait désiré donner à Genève (et singulièrement aux Franciscains de Rive) au cœur d'une spiritualité tant personnelle que dynastique⁴². Preuve en est la double célébration

38. Sur Yolande, au moins: M. C. Daviso di Charvensod, *La duchessa Iolanda*, Torino 1935; L. Gaffuri, «Lo statum reginale tra distinzione ed eccezione: il caso sabaudo (XV secolo)», dans *Marquer la prééminence sociale*, éd. J.-P. Genet, E. I. Mineo, Paris 2014, 129-56.

39. M. C. Daviso di Charvensod, *Filippo II il Senzattera*, Torino 1941 ainsi que la thèse, encore inédite, de D. Cereia, *Percorso politico di un cadetto: Filippo di Bresse, poi duca di Savoia*, Thèse de doctorat (Univ. Torino et Savoie) 2008.

40. Voir, dans un futur proche, les contributions de Pierre Brugnon et de Daniela Cereia aux actes du colloque *Louis XI: Les dialogues d'un prince. Échanges et confrontations*, Tours, 12-14 octobre 2023.

41. Une recherche sur l'époque moderne valant modèle: L. Perrillat, *L'apanage de Genevois aux XVI^e et XVII^e siècles: pouvoirs, institutions, société*, Annecy 2006.

42. Cf. B. Andenmatten, L. Ripart, «Ultimes itinérances. Les sépultures des princes de la Maison de Savoie entre Moyen Âge et Renaissance», dans *L'itinérance des seigneurs (XIV^e-XVI^e siècles)*, éd. A. Paravicini Bagliani, E. Pibiri, D. Reynard, Lausanne 2003, 193-248; E. Pibiri, «L'acquisition du Saint Suaire par la Maison de Savoie en 1453: de nouveaux textes», *Rivista di storia della chiesa in Italia*, 57/1 (2003), 155-64; E. Pibiri, «Les franciscains dans l'entourage du duc Louis de Savoie et d'Anne de Chypre (XV^e siècle)», dans *Le silence du cloître, l'exemple des saints. Identités franciscaines à l'âge des réformes II. Colloque international, Chambéry 16-17 mars 2007*, Clermont-Ferrand 2011, 311-28; L. Ripart, «Le Saint Suaire, les Savoie et Chambéry», in *The Shroud*

de la mémoire de duc Amédée IX et de ses parents Louis et Anne que Yolande organise dans la cathédrale de Verceil le 1^{er} avril 1473 et qui est aussi méticuleusement rapportée par Jacques Lambert dans un mémoire-chronique-panégyrique aussi concis qu'entièrement dédié aux mérites de sa duchesse⁴³. Le texte de Lambert, connu sous le nom de *Chroniques de Yolande de France*, est, en l'état, la seule source littéraire produite du temps de Yolande et de son fils Philibert I^{er} qui nous parle aussi de Louis, en s'escrimant à défendre, bon an mal an, sa mémoire, faute de pouvoir (ou de vouloir?) en faire autant pour son gouvernement. Écoutons son auteur:

Sanz vouloir en rien mesdire et sauve lonneur dung si tres noble et si tres glorieux prince qua este mondit seigneur le duc Loys sera il trouve pas vrai que de son temps en labundance de tous biens et prosperite de paix, il na point fait les œuvres, ne conduyt aucuns affaires a lonneur, gloire et profit de la maison de Savoye si bien ne si grandement comme ma dite dame a fait durant le temps de toute adversite, tribulation et pauvreté⁴⁴.

Bref, Louis aurait pu (et dû) mieux faire, et c'est au retour de cette gloire princière et dynastique que se consacre sa bru. Bien qu'on ait connu défense plus déterminée, Yolande s'emploie par ce biais à limiter les 'dégâts mémoriels' que Louis aurait pu continuer à endurer. Nous en saurions certainement plus si nous étai parvenu le manuscrit que Perrinet Dupin, historiographe ducal et déjà auteur du *Roman de Philippe de Madien*, trépidant récit de chevalerie qu'il avait dédié, dès 1446, à la duchesse Anne⁴⁵, aurait dû écrire, à savoir une chronique spécifiquement

at Court. History, Usages, Places and Images of a Dinastic Relic, ed. P. Cozzo, A. Nicolotti, A. Merlotti, Leiden-Boston 2019, 57-74.

43. Sur cette cérémonie, si significative: T. Brero, E. Pibiri, «Le corps du prince au sein des rituels funéraires de la Maison de Savoie (XIV^e-XVI^e siècles)», *Micrologus*, 22 (2014), 393-428: 396-99.

44. *Chroniques de Yolande*, 34-35.

45. C. Gaullier-Bougassas, «Perrinet du Pin et le mécénat de la duchesse de Savoie Anne de Lusignan: le roman de Philippe de Madien et les rêves orientaux d'une princesse chypriote», dans *Les femmes, la culture et les arts en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, éd. C. Brown, A. M. Legaré, Turnhout 2016, 345-55; cf. Chamorel, *Un destin méditerranéen*, 500-3.

dédiée à Amédée VIII⁴⁶. De ce texte virtuel dont Louis aurait été (co)protagoniste, nous n'en possédons aujourd'hui que l'esquisse. Il s'agit d'un questionnaire transmis par Perrinet à sa duchesse et dans lequel il demandait, entre autres, une série de détails concernant les principales étapes cérémonielles de la vie de Louis (titres, entourages, mariage, enfants, entreprises militaires)⁴⁷, tout en assurant qu'il resterait prudent car

en tant que touche les choses advenues depuis le trespas notre susdit Très Saint Pere, elles sont de si nouvelle date que plus legierement se pourron trouver que celles que cy dedens sont registrees; pour ce s'en taist Dupin pour le presant⁴⁸.

Il n'empêche. Le temps de Yolande n'est qu'un bref interlude dans l'histoire de la chute du duc Louis. L'estocade finale sera portée, quelques vingt ans plus tard, par la *Chronica latina* dont l'auteur présumé, Étienne Morel, abbé d'Ambronay et évêque de Maurienne⁴⁹, était proche d'un autre fils de Louis, le fantasque et trublion Philippe, l'ancien *Sans Terre* devenu duc en toute fin de

46. Sur Perrinet Dupin, voir au moins A. Barbero, «Perrinet Dupin: l'historiographie comme mémoire d'État», dans *Écrire l'histoire, penser le pouvoir*, éd. L. Ripart, Chambéry 2018, 19-26; I. Cottet, «La Chronique du Conte Rouge, une chronique pour la duchesse Yolande», dans *Écrire l'histoire*, 27-40; G. Castelnuevo, «The Rolls, the Prince, and their Depositories: The Archiving of Late Medieval Financial Accounts Reconsidered (Savoy, Mid-Fourteenth to Mid-Fifteenth Century)», dans *Accounts and Accountability in Late Medieval Europe*, éd. I. Epurescu-Pascovici, Turnhout 2020, 183-202: 200-2.

47. D. Chaubet, «Une enquête historique en Savoie au XV^e siècle», *Journal des savants*, (1984), 93-125. Dans le détail: 111 (demande des dates exactes de l'intronisation du jeune Louis comme comte de Genève, de son mariage avec Anne de Lusignan, de son accession à la fonction de capitaine général delà des monts); 112 (dates de son établissement comme prince de Piémont, de la naissance de ses enfants), 113 (requêtes d'indications détaillées sur ses activités militaires et chevaleresques), 114 (date précise de la remise du duché d'Amédée à Louis), 119-20 (échanges diplomatico-militaires entre Amédée-Félix V et Louis, en particulier lors de la guerre de Fribourg). Voir aussi L. C. Gentile, «L'automne de la chevalerie: fêtes et cérémonies dans les chroniques savoyardes», dans *Écrire l'histoire*, 27-40.

48. Chaubet, «Une enquête historique», 122.

49. L'identification, convaincante, d'Étienne Morel comme auteur de cette «chronique» est le fruit des recherches de Clémence Critin: Critin, *Traduction et commentaire*; C. Critin, «*Chronica latina Sabaudiae* ou *Annales* d'Étienne Morel?», dans *Écrire l'histoire*, 117-28.

vie, en 1496. Bien que non officielle et longtemps peu diffusée, la *Chronica* sera reprise à pleines mains par l'historiographie piémontaise du XIX^e siècle et ses opinions, si tranchées, sont arrivées jusqu'à nous⁵⁰. C'est en ces pages que se façonne, presque définitivement, la légende noire de Louis et d'Anne, au point que, au cœur du XX^e siècle, la reine Marie-José (ou l'une de ses «plumes») pourra tranquillement s'exclamer, en parlant d'Anne, vraie héritière de la fée Mélusine: «Jamais, peut-être, dans l'Histoire, les erreurs d'un femme ne produisirent plus d'irritation et ne furent suivies de plus de désastreuses conséquences»⁵¹. Revenons donc à la *Chronica* et jugeons sur pièces⁵².

Louis d'abord. C'était un bel homme, affable, beau parleur et distingué, mais tout aussi «inconstans, variabilis», plus enclin à suivre «consiliis privatis et uxori proprie quam suorum doctorum. Iste vir mali regiminis fuit»⁵³.

Anne ensuite, car non seulement Louis l'aurait épousée «contra votum et consilium patrie et procerum suorum» mais qu'il lui aurait laissé les mains libres pour gouverner⁵⁴. «Iste Ludovicus erat

50. C'est l'un des points forts de la contribution de Kügle, «Clio's Stepchildren».

51. Marie-José (De Savoie), *La maison de Savoie. Amédée VIII, le duc qui devint pape*, t. II, Paris 1962, 425.

52. L'ensemble de ce dossier vient d'être repris, dans une perspective tout particulièrement genrée au cœur de laquelle se trouve la figure d'Anne de Chypre, par Karl Kügle dans son stimulant article: Kügle, «Clio's Stepchildren». Sur la figure d'Anne de Lusignan et sur ses entourages chypriotes voir maintenant Chamorel, *Un destin méditerranéen*, 503-20 ainsi que la thèse de Chiara Barbero sur les «favoris» chypriotes d'Anne et de Louis (C. Barbero, *Anna di Cipro, duchessa di Savoia. Forme di potere femminile alla corte sabauda (1433-1462)*, tesi di dottorato in studi storici, Università degli studi di Milano, 2024). À propos d'autres figures féminines liées à la cour de Savoie au milieu du XV^e siècle, voir, en attente de nouvelles recherches d'Anja Thaller, l'ouvrage consacré à l'une des sœurs de Louis, Marguerite: *La Fille du Pape. Marguerite de Savoie. Catalogue de l'exposition du Landesarchiv Baden-Württemberg*, éd. P. Rückert, A. Thaller, K. Oschema, Stuttgart 2020. Cf. aussi les recherches dédiées à deux autres grandes princesses renaissances, Louise de Savoie et Anne de France: *Louise de Savoie, 1476-1531*, éd. P. Briost, L. Fagnart, C. Michon, Tours-Rennes 2015; *Anne de France, Femme de pouvoir, princesse des arts*, éd. G. Longo, A. David-Chapy, Dijon 2022.

53. *Chronica latina*, col. 615.

54. *Ibid.*, col. 620-21.

cum dicta eius uxore adeo effeminatus, quod non poterat unum passum facere absque ea», comme ensorcelé par cette épouse indigne qui préférerait ses proches à ses fils, sans parler des élites savoyardes⁵⁵. Et ces proches sont bien évidemment les Chypriotes, paradigme de ces parasites étrangers qui se nourrissent des richesses locales et dilapident le patrimoine princier. La chronique enfonce encore son pitoyable Louis dont la plus grande gloire aurait été de partager sa journée, et sa vie, avec autant de «cantores, musicos et sagittarios picardos» à qui il donnait aussi bien ce qu'il possédait que ce qu'il ne possédait pas⁵⁶. Bref, «n'ayant cure ni de Dieu ni de la justice de ses propres sujets», Louis préférerait perdre un bon château «quam perdere unam iocositatem». Ne jamais se priver d'un bon mot, «in hiis erat gloria sua»⁵⁷. Nous pourrions gloser: fin de siècle (le *Quattrocento* savoyard), fin de règne (de Philippe), fin de chute (de Louis).

Il est temps de parachever l'histoire de cette chute si littéraire qui sous-tend toutefois un vrai procès en délégitimation politique, un dossier à charge dans lequel tout est bon à prendre, de l'attachement pour une épouse audacieuse à l'amour pour la culture, musicale et festive. La mienne ne sera, d'ailleurs, qu'une conclusion provisoire car le temps est aujourd'hui venu d'une jeune génération d'historiennes et d'historiens d'Europe (entre l'Italie et la Suisse, la France, l'Allemagne ou l'Angleterre) qui travaillent à contextualiser à nouveaux frais les actions et la mémoire d'Anne et de Louis⁵⁸.

Que le couple ducal ait gouverné, à partir de 1440, dans des contextes particulièrement ardu pour la Savoie, voilà qui est indéniable, d'un point de vue tant géopolitique que financier. La principauté court le risque d'être 'satellisée' par le royaume de

55. *Ibid.*, col. 616.

56. *Ibid.*, col. 621; cf. L. C. Gentile, «Musica, musicisti e riti del potere principesco tra Savoia e Piemonte (fine XIV-inizio XVI secolo)», in *Capelle musicali fra Corte, Stato e Chiesa nell'Italia del Rinascimento. Atti del Convegno internazionale (Camaione, 21-23 ottobre 2005)*, a cura di F. Piperno, G. Biagi Ravenni, A. Chegai, Florence 2007, 137-52: 137.

57. *Chronica latina*, col. 621.

58. Je pense, entre autres, à Clémence Critin et Anja Thaller, Florian Chamorel et Pierre Brugnion, Karl Kügle et Chiara Barbero, voir *supra* n. 13, 27, 42, 52.

France, tout en étant éprouvée par les stratégies du Dauphin ainsi que par une influence bourguignonne persistante; nombre d'officiers princiers et de seigneurs savoyards sont d'ailleurs pensionnés, souvent en secret, par ces rois et princes, ce qui favorise l'essor de services partagés et de fidélités croisées. Au sein du duché, le pluralisme territorial se renforce en lien avec la montée en puissance d'apanages personnels ou dynastiques ainsi qu'avec l'envol de nouveaux centres princiers, de Genève à Turin. Pour sa part, après la défaite contre Milan en 1449, Louis, ne menant plus de grandes offensives militaires⁵⁹, se concentre sur la centralisation administrative de sa principauté, la domestication de ses élites, le maintien d'un mécénat culturel et artistique⁶⁰, ainsi que sur la mise en œuvre d'une religiosité princière renouvelée⁶¹. Cette toile de fond n'entend pas expliquer les ressorts mêmes de la chute mémorielle de Louis, elle aide simplement à mieux les comprendre et les contextualiser. Dans ce cadre, deux phases paraissent ressortir avec clarté.

La déconstruction des capacités politiques duciales commence du vivant même de Louis; elle est directement liée aux rapports de force instables entre les univers de cour (à décliner au pluriel) et le monde des princes. Alors que dans le cadre plus large de l'Europe des princes propager une 'légende noire' dénigrant les capacités personnelles et stratégiques d'un prince par ailleurs déjà en difficulté politique peut paraître de bonne guerre, en Savoie, les équilibres subtils entre l'action du duc et les résistances des élites de cour (nobles et officiers) contribuent à l'essor des ligues et à l'élaboration de contre-cultures variées: aristocratiques, administratives, territoriales. Ce sont les débuts d'un tournant

59. Voir Biolzi, *J'ay grand envie*, part. 203-24, 312-20.

60. Dans l'attente de la conclusion des nombreuses thèses et recherches européennes en cours, cf. au moins Barbero, *Il ducato*; Brero, *Rituels dynastiques*; Castelnovo, «Antoine de Lohney».

61. L. Ripart, «Les saints de la maison de Savoie au XV^e siècle», dans *L'image des saints dans les Alpes occidentales à la fin du Moyen Âge*, éd. S. Aballéa, F. Elsig, Rome 2015, 137-54; Brero, *Rituels dynastiques*; Castelnovo, «Antoine de Lohney». Des parallèles capivants sont à faire avec l'invention d'une *Beata Stirps* bourbonnaise (principauté voisine de la Savoie) mise en exergue dans O. Mattéoni, *Un prince face à Louis XI. Jean II de Bourbon, une politique en procès*, Paris 2012, 159-215.

documentaire qui modifie les paradigmes de la parole publique. Les mémoriaux officieux se multiplient, des nobles aux officiers; les premières chroniques non princières voient le jour. L'histoire de la chute de Louis est, aussi, celle de l'essor de nouveaux moyens, y compris scripturaires, de stratégies et de pressions politiques. Et qui pense «paroles nouvelles» élabore, dans le même temps, des écrits critiques. Le procès de délégitimation du duc savoyard est ainsi engagé, tant au sein de la principauté que dans le cadre d'une compétition européenne, bien présente dès le règne d'Amédée VIII, mais que le duc-pape avait réussi, en s'aidant d'une conjoncture favorable, à garder longtemps sous trace.

La seconde étape de cette descente aux enfers se précise après le décès d'Anne (en 1462) et le trépas de Louis en 1465. Il s'agit alors, dans certains textes savoyards, tant officieux qu'officiels, de ternir l'homme, son action et sa mémoire, en s'appuyant de surcroît sur une approche spécifiquement genrée, qui recourt à une représentation négative de la femme et de sa féminité comme moyen détourné, mais évident, de critiquer le gouvernement princier. Cette approche est promptement attestée par les attaques menées contre Anne et ses favoris Chypriotes, sangsues étrangères. Décrier un duc et en noircir la *memoria*, c'est aussi un moyen parfait pour sauvegarder une légitimité socio-politique collective, tout à la fois princière, dynastique et savoyarde. Aller au-delà et surmonter «de si merveilleux et grans affaires, tribulations, nouvelletez, conspirations d'aucunes seigneuries, eslievements, rebellions et desobeissances de soubgetz, guerres et autres diverses adversitez dures et terribles»⁶²: voilà le but de Yolande de France et, face à elle, puis après elle, tel est également le dessein de son beau-frère Philippe. Alors, si pour sauver la Savoie, sa principauté et sa dynastie, il convient de faire mordre la poussière à un père, à une mère ou à deux beaux-parents, qu'importe; le jeu en vaut la chandelle. La chute du père imbelle peut valoir la gloire du fils rebelle.

62. *Chroniques de Yolande*, 33.

ABSTRACT

Guido Castelnuevo, *'He Had too Little Counsel, Comfort and Aid': Louis of Savoy on the Verge of Collapse*

Second son of the great count, the first duke and the sole Savoyard (anti)pope, Amadeus VIII (1383–1451), Louis of Savoy could have been a blameless and trustworthy heir of such a renowned father. Yet, the bulk of the literary testimonies and perceptions, be they local or global – from the *Chronique des seigneurs de Challant* (in the Aosta valley) to the *Commentaries* of Pius II, the well known humanist Enea Silvio Piccolomini, tell us quite another story. This would be the tale of a languid and passive prince, the story of a highly womanized duke who could't take a step without his wife's consent, the myth of an incontinent and amateur ruler. Louis' fall is then on sight, how come? The aim of this paper is to try to understand how and why so a critic and calamitous picture of Louis and his spouse, Anne de Lusignan, has arisen, since the middle of the 15th Century, both inside and outside the Savoy's Duchy. Cultural, political, literary and social evidence and reasons will hence be mobilized to reassess and reframe Louis' figure and, more generally, what could mean building a princely identity in the European Renaissance.

Guido Castelnuevo

Université d'Avignon, CIHAM UMR 5648
guido.castelnuevo@univ-avignon.fr

